



Montreuil, le 1^{er} mars 2024

HEXOPEE

M Didier Jacquemain, Président

27 rue Marcel Bourdarias CS 70014

94146 Alfortville Cedex

REF 002/24

Objet : Avis national de grève pour l'ensemble des personnels, quels que soient leurs contrats (CDI, CDD, CEE...) de la branche Éclat, faisant office de préavis de grève le 1^{er} octobre 2024 pour les salarié·es travaillant en DSP.

*À l'attention de M. Didier JACQUEMAIN, Président et M. David CLUZEAU, délégué général
Messieurs,*

La situation de notre branche reste préoccupante à de nombreux égards. Le nombre important de temps partiel imposés, la volonté d'Hexopée de passer outre l'opposition de la CGT et de solidaires concernant les minimas de TP, le refus de fusionner V1 et V2 qui accentue le décrochage des salaires face à l'inflation, l'insuffisance des revalorisations, le recours persistant à des contrats précaires et sans cotisations sociales tels que le CEE, tout cela dégrade fortement la situation des salariés de nos secteurs.

La réforme des retraites imposée par le gouvernement Macron impacte défavorablement les salariés mais aussi les pensionnés du secteur.

Dans un contexte d'instabilité politique, les inquiétudes sont également grandes pour le financement du secteur de l'éducation populaire. Enfin, malgré un désaveu politique majeur, le président macron semble refuser de renoncer à un dispositif absurde et contraire aux valeurs de l'éducation populaire, le SNU.

Dans ce contexte, l'Union Nationale CGT Educ pop de la Fédération Education Recherche Culture vous demande :

- Abandonner la réforme des retraites ;
- Un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein ;
- Des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié.es exposé.es à des facteurs de pénibilité ;

- Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- Élever le minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète ;
- Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix ;
- Prendre en compte les années d'études au travers d'une validation des périodes de première recherche d'emploi dès l'inscription à Pôle emploi ;
- Une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes, améliorant la retraite des femmes et abondant les ressources des régimes.

Pour les animateur.rices :

- La transformation de tous les contrats saisonniers et d'accroissement temporaire d'activités en contrat en durée déterminée en aboutissant au bout de 2 ans maximum à une titularisation ou

La fin des CEE qui a un faible taux de cotisations et qui impacte fortement les retraites des animateurs.

- De véritables plans de formation aux diplômes professionnels avec des temps de préparation et de réunions inclus dans l'amplitude de travail.
- Une véritable reconnaissance statutaire de la qualification des animateurs
- Un véritable plan de formation visant à la professionnalisation des personnels d'animation.
- Un véritable déroulement de carrière des animateurs.
- Des taux d'emploi à 100 %

Pour le secteur de l'éducation populaire :

- La fin du SNU
- Une garantie de financement des structures permettant de sortir de la logique d'appel à projet de pérenniser des emplois et des conditions d'emplois à temps plein, largement revalorisées par une augmentation générale des salaires et des pensions

Nous demandons également que vous interpelliez les pouvoirs publics afin que nos associations et leurs salariées et salariés soient protégés contre les prises à parties par des organisations d'extrême droite, qui les ciblent du fait de leur activité d'éducation populaire et de lutte contre les discriminations. En particulier, les associations de luttres contre le racisme, la LGBTphobie, l'égalité homme femmes et les structures de solidarité avec les migrants et les tiers lieux où se déroulent des activités qui portent ces questions

L'Union Nationale CGT Educ pop de la Fédération CGT Éducation Recherche Culture dépose un Avis national de grève pour l'ensemble des personnels, quels que soient leur contrat (CDI,

CDD, CEE...) de la branche Éclat. Cet avis faisant office de préavis de grève pour le 1^{er} octobre 2024

Notre organisation reste disponible et vous demande d'ouvrir dès maintenant des négociations sur les revendications des salarié·es.

Dans cette attente, nous vous adressons, Messieurs, nos sincères salutations.

Elodie Beillouin,

Secrétaire générale de l'Union Educ pop

Membre du Bureau Fédéral de la FERC CGT

